

Planification de la retraite



Planifier ou épargner en vue de la retraite tout en jonglant avec vos factures et vos dépenses actuelles vous semble impossible à réaliser? Vous n'êtes pas le seul. Nombre de Canadiens (50 % d'entre eux, selon un sondage de 2010*) ne croient pas avoir suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins la retraite venue. En commençant tôt à planifier et à épargner, on réduit son stress et ses inquiétudes par rapport à ce que sera sa situation financière rendu à l'âge d'or. Nous aspirons tous à une retraite confortable; en commençant le plus tôt possible à la préparer, nous exploitons au mieux l'un de nos alliés les plus précieux en matière d'épargne et de croissance du capital : le temps.

Commencez le plus tôt possible. Le bon moment pour commencer à mettre de l'argent de côté en vue de la retraite est le jour où on reçoit son premier chèque de paie. Vous pouvez y aller avec aussi peu que 25 \$ par mois au début, puis augmenter à mesure que votre salaire augmente. En commençant tôt à épargner et en en faisant une habitude, vous serez sûr d'avoir l'argent qu'il vous faut quand vous serez prêt à vous retirer. Tous les petits montants comptent et s'accumulent au fil du temps. Vous n'avez pas encore commencé? Ne vous inquiétez pas! Discutez avec votre conseiller financier de ce que vous pouvez faire aujourd'hui pour atteindre vos objectifs de retraite.

Mettez la main sur de l'argent « donné ». Votre employeur offre-t-il des avantages comme un REER à cotisation égale? Tirez profit de ce régime pour gonfler vos économies.

Ne vous découragez pas. La somme à amasser peut intimider, mais il s'agit d'un objectif à long terme dont la réalisation prend du temps et de la patience. N'abandonnez jamais votre objectif d'épargne pour la retraite, même quand vous avez du mal à voir sur quoi épargner.

Informez-vous sur les produits. Vous n'avez pas à devenir expert, mais la connaissance de vos différentes options vous aidera à comprendre votre plan financier et à vous sentir à l'aise avec ce cheminement. De nombreuses options s'offrent et aucune ne convient à tout le monde. Demandez à votre institution financière si elle propose des séances d'information ou envisagez de travailler avec un professionnel pour explorer vos options et bâtir un plan financier.

Fixez-vous un objectif. Comment envisagez-vous la retraite? Voyagerez-vous? Profiterez-vous de votre chalet? Si vous avez une idée du style de vie dont vous voulez profiter à la retraite, vous pourrez plus facilement vous fixer un objectif d'épargne et déterminer le pourcentage de vos revenus à mettre de côté – par exemple, 10 % si vous êtes dans la vingtaine, 15 % si vous êtes dans la trentaine et 20 % si vous êtes dans la quarantaine et plus.

Reconsidérez. Revoyez votre plan régulièrement pour vérifier que vous êtes toujours en bonne voie d'atteindre votre objectif. Il est possible que votre plan change avec l'âge, votre tolérance au risque, la manière dont vous comptez utiliser votre argent à la retraite et les années qui vous séparent de celle-ci. Réévaluez votre situation financière tous les ans pour vérifier que vous êtes sur la bonne voie et que vous tirez le meilleur profit possible de votre épargne retraite.

* Sondage 2010 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur la retraite et les placements

Obtenez d'autres précieux conseils en matière de littératie financière sur les sites Web de nos membres.
Trouvez-nous en ligne à l'adresse www.FCNB.ca/REF